

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

PRESENTS : M. François RENAUD, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY, Mme Céline BRETON, Mme Gwénaëlle GEORGES, M. Michaël SIROT, Sébastien BLANCHET, Mme Marie-Paule STOUPAK, M. Denis AGOGUÉ, Mme Véronique SIROT, M. Michel PATERNOSTER.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Françoise NOYER pouvoir à François RENAUD
M. Michel BOUVET pouvoir à M. Denis AGOGUÉ

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 31 janvier 2022

Date d'affichage : 31 janvier 2022

Mme Céline BRETON est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 14 décembre 2021**
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 14 décembre 2021**
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 14 décembre 2021**
4. **Enfouissement des réseaux « Les Rhédons »**
5. **Création d'un poste d'Animateur**
6. **Travaux du Pont de la Judelle**
7. **Licence IV**
8. **Départ en retraite**
9. **Informations diverses**
 - a. **Entretien des parcours de la Loire à Vélo**
 - b. **Point sur les travaux**
 - c. **Point sur la fibre**
 - d. **Chemins communaux**
 - e. **Illuminations de Noël**
 - f. **Remerciements**
10. **Questions diverses**

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 14 décembre 2021**– Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents*, approuve le procès-verbal du 14 décembre 2021.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 14 décembre 2021** – Aucune décision n'a été prise.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 14 décembre 2021** – M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 14 décembre dernier.
4. **Enfouissement des réseaux « Les Rhédons »** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a accepté le plan de financement prévisionnel des travaux d'enfouissement des réseaux aux Rhédons. Le coût des travaux s'élève à :
 - Enfouissement du réseau électrique – Coût des travaux 53.499,20 € HT – Montant de la participation du SDE 18 (80 %) : 42.799,36 € HT, reste à charge pour la commune (20 %), soit 10.699,84 € HT.
 - Enfouissement du réseau téléphonique – Coût des travaux 19.762,70 € TTC (Participation - Communale).
 - Restitution de l'éclairage public– (17 candélabres) – Coût des travaux 42.792,96 € HT - Montant de la participation du SDE 18 (50 %) : 21.396,48 € HT, reste à charge pour la commune (50 %), soit 21.396,48 € HT.

Dans un second, le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'accepter la proposition de CEE Val de Loire, d'un montant de 14.160,57 € HT, soit 16.992,68 € TTC, pour le déplacement de 9 coffrets électriques.

5. **Création d'un poste d'animateur** – Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de créer un poste d'animateur à temps non complet (30/35^{ème}) pour la tenue du point informations, la mise en place d'animation en collaboration avec les associations communales et un travail historique sur la Commune en partenariat avec l'association Léré Mémo.
6. **Travaux sur le Pont de la Judelle** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a accepté la proposition de l'entreprise TPB pour un montant de 45.043 € HT, soit 54.051,60 € TTC pour la réfection du pont de la Judelle.
7. **Location de la licence IV** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de louer pour une durée de 12 mois (renouvelable), la licence IV au gérant de la pizzeria « l'Entracte », M. Jean-Jacques BEDU, pour un montant mensuel de 30 €.
8. **Départ en retraite** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de fixer à 500 € le montant du cadeau qui sera offert à chaque agent partant à la retraite.

9. Informations

- **Entretien de la Loire à Vélo** – Suite à la réunion avec le SIVOM Loire Canal qui s'est tenue le 25 janvier dernier, pour la gestion du parcours de la Loire à vélo, le Département nous a présenté un engagement de 400 000 € de travaux pour la remise à niveau de ce parcours sur les 73 kms du réseau traversant le Cher.

Les travaux devraient bientôt débiter et seront intégralement pris en charge par le Département.

Le Conseil Départemental est revenu sur l'entretien régulier du parcours qui est à la charge des communes moyennant un remboursement des frais engagés.

Il propose la reprise de l'entretien annuel du parcours avec l'embauche de personnel et l'achat des véhicules, moyennant une enveloppe de 100 000 € par an à partager entre les 22 communes qui accueillent le parcours.

➤ **Point sur les travaux**

- ✓ **Place du Marché** – Nous sommes dans l'attente de la présentation du projet par L'architecte-paysagiste, M. CHEMIERE Rodolphe. M. le Maire fait part aux membres de l'assemblée de sa rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France. Ces sujets seront vus lors de la prochaine Commission Travaux : le 1^{er} mars prochain.
- ✓ **Remise à niveau de l'eau potable dans le Val** – Information sur la probable remise à niveau du réseau d'eau potable sur le secteur du Gravion. Travaux qui seront dirigés par le Syndicat d'Eau Potable.

➤ **Point sur la Fibre** – La fin des travaux, sur la commune, est prévue vers le 28 février 2022. La mise en service commerciale, quant à elle, est prévue pour le début de l'été.

➤ **Chemins Communaux** – M. le Maire fait part aux membres de l'assemblée de l'avancée de ses recherches :

- ✓ Contact a été pris avec un géomètre de l'état qui nous a transmis les plans d'avant 1970. Le constat c'est qu'aucun numéro de cadastre apparaît
- ✓ Lecture est faite du compte-rendu de février 2020 émanant du Pôle Juridique du Département du Cher, dans lequel est précisé : « *qu'en l'absence de titre de propriété établi, l'administré sera fondé à opposer la prescription acquisitive à la commune sur les deux chemins en litige.* ». Ce service va être de nouveau contacté pour avoir plus de précisions.

➤ **Illuminations de Noël** – Un geste commercial a été demandé du fait que certaines guirlandes ne fonctionnaient pas. L'entreprise a accepté de réduire la facture des illuminations.

➤ **Remerciements**

✓ **Pour le Noël des écoles**

- Mme FLAHAUT

✓ **Pour le Noël des anciens :**

- M. et Mme FOUCHARD
- Mme ROCABOY
- M. et Mme THOLON
- Mme STEPHANT
- Mme FOREST Solange
- Mme DUBOST
- Mme BOIN

➤ **Sirène PPI (Plan Particulier d'Intervention)** – La Commune réunit les conditions exigées pour pouvoir bénéficier de l'installation d'une sirène. Reste à déterminer, si notre candidature est retenue par la Préfecture, à trouver le lieu.

➤ **Projet d'accrobranche** – La Communauté de Communes recherche un terrain pour l'installation d'un parcours d'accrobranche. La parcelle « La Grande Taille », sise sur la Commune, a été proposée.

- **Médical** – La réunion prévue en janvier, avec l'ARS, a été annulée et reportée au mercredi 02 mars prochain. Plusieurs pistes sont étudiées : des internes ou un médecin militaire.
 - **Centre de Soins** – Le cabinet, libéré par M. BRU, est occupé par Mme ROY, psychologue-clinicienne depuis le 18 janvier 2022.
 - **Chauffage de la Salle des Fêtes** – Une entreprise est venue voir l'installation. Elle pense pouvoir trouver la pièce qui permettrait de remettre en service le chauffage existant.
 - **Mutuelle Communale** – Une nouvelle réunion publique va être programmée. 24 léréens y ont adhésés.
 - **Questions diverses :**
 - ✓ **M. Stéphane BAILLY** fait part aux membres de l'assemblée des remerciements de M. de LAMMERVILLE pour le Noël des anciens.
 - ✓ **Mme Marie-Paule STOUPEK** tient à remercier M. Michaël SIROT pour le nouveau site internet.
 - ✓ **M. Denis AGOGUÉ pour M. BOUVET** s'étonne que les derniers comptes-rendus n'apparaissent pas sur le site internet. M. SIROT répond que cela devrait être réglé rapidement.
 - ✓ **M. Denis AGOGUÉ** signale un lampadaire grillé rue Augsburg. La demande de dépannage sera faite dès demain matin.
 - ✓ **M. Denis AGOGUÉ**, vu la bonne entente avec les communes voisines, s'et étonné de voir :
 - Sur la Commune de Sury-Près-Léré, l'installation d'un marché tous les jeudis et d'un distributeur à pizzas,
 - Sur la Commune de Belleville l'installation d'une cabine de télé-médecine et d'un distributeur.
- M. le Maire répond que les commerçants du marché de Léré ne sont pas inquiets.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 35.

Le 10 février 2022

Le Maire,

 **François RENAUD**

